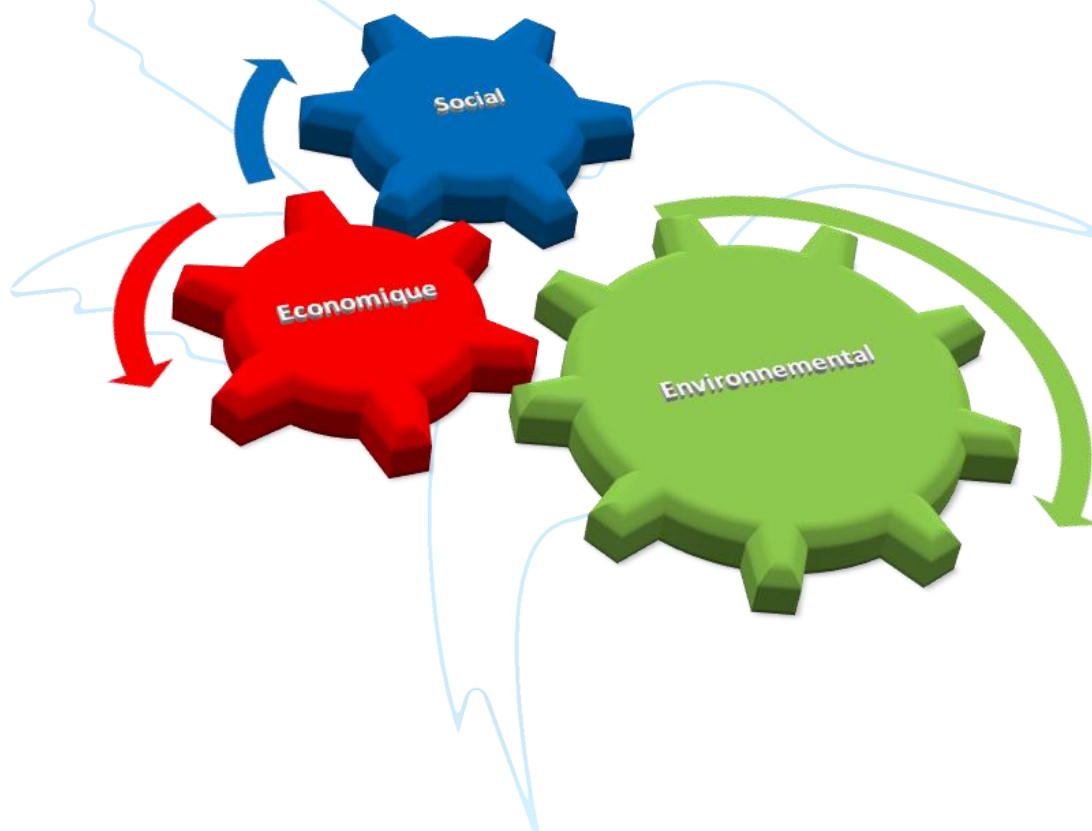


# CHARTRE DES ACHATS RESPONSABLES

## POLITIQUE ACHATS



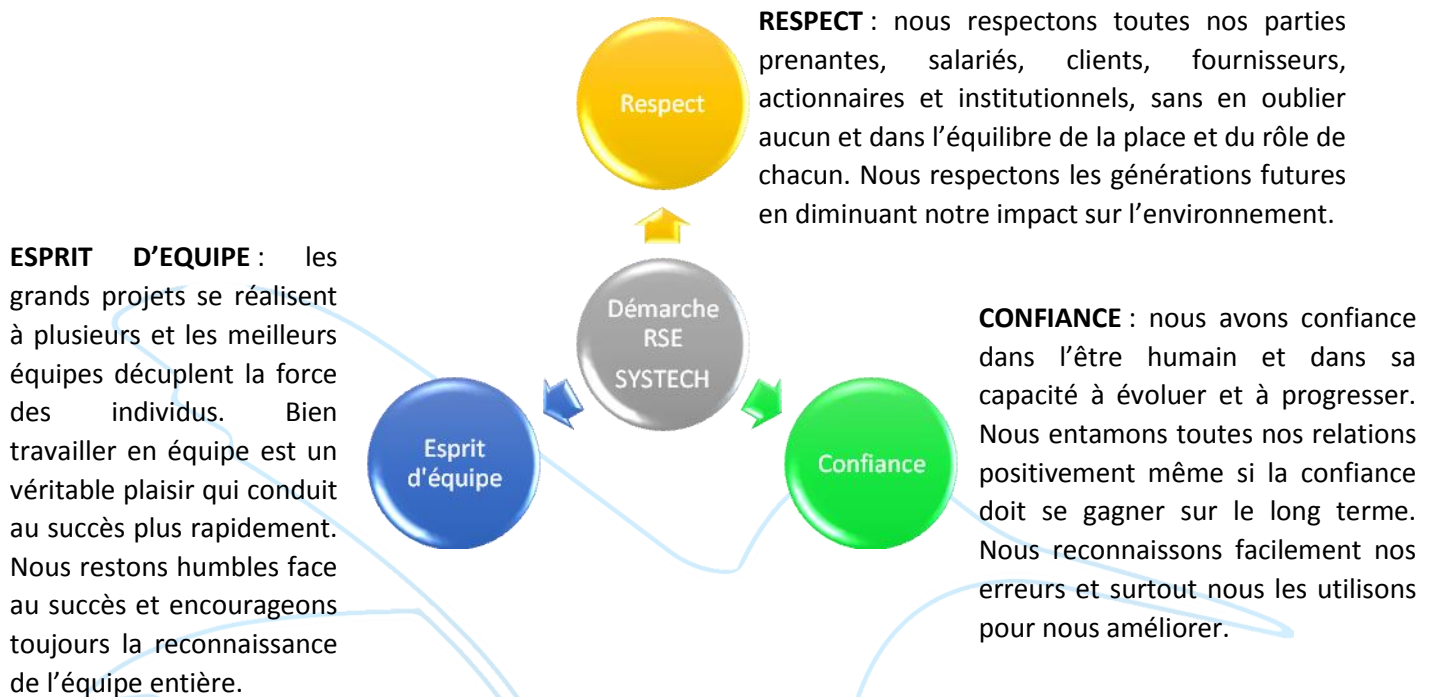
### Pourquoi une charte des achats responsables ?

La Charte des Achats Responsables a pour vocation d'être **un cadre de référence commun pour notre service Achats et nos fournisseurs**. Nous souhaitons partager avec eux nos engagements en faveur de la Responsabilité Sociétale (RSE) et les intégrer à cette démarche de progrès en continu.

La Charte des Achats Responsables **présente ces engagements** que nous demandons à l'ensemble de nos fournisseurs de respecter, mais également ceux que nous prenons vis-à-vis d'eux.

Son respect est une condition déterminante pour assurer la **continuité de la relation entre SYSTECH et nos fournisseurs** et nous comptons sur eux, mais aussi sur nos équipes, pour l'appliquer au quotidien.

La démarche RSE de SYSTECH se nourrit d'une philosophie de long terme, et de 3 valeurs fondamentales :



**Charte des achats responsables**



**Apprécier le coût total de l'achat**

Pour apprécier la compétitivité entre des offres de différentes provenances, nous nous attachons à prendre en compte l'ensemble des composantes du coût comme :

- les coûts logistiques
- ruptures des approvisionnements,
- conformité des produits et des services,
- risques liés au traitement des litiges.

**Intégrer la problématique environnementale**

Nous anticipons les enjeux du développement durable et, notamment, les impacts environnementaux de notre politique d'achat et notamment :

- le recyclage en fin de vie,
- le traitement des déchets, pollution consommation d'énergie.



Nous privilégions les achats de proximité pour leur plus faible impact environnemental.



### Respecter les Directives Réglementaires Internationales



Nous appliquons les règlements et normes imposés à notre secteur d'activité, notamment :

- **La Directive Européenne 2002/95/CE dite RoHS** concernant la limitation de l'utilisation de six substances dangereuses (Plomb, Mercure, Cadmium, Chrome Hexavalent, PBB, PBDE)
- **Le Règlement (CE) n° 1907/2006 dit REACH** concernant l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et les restrictions des substances chimiques.
- **L'U.S. law Section 1502 of the Dodd-Frank Wall Street Reform and Consumer Protection Act of 2010 dite Conflict Minerals 3TG** concernant l'arrêt de la contribution de l'exploitation et du commerce de minerai aux violations des droits humains, des droits humanitaires et de la criminalité en vertu du droit international.

### Engager la fonction Achat

Nos acheteurs sont :

- formés aux techniques du métier Achat ;
- personnellement engagés à respecter l'éthique, faisant preuve d'impartialité et d'objectivité et évitant toute situation susceptible de générer des conflits d'intérêts ;
- chargés d'assurer une mise en concurrence ouverte et loyale sur la base de l'égalité de traitement des candidats et la prise en compte du coût total.



### Piloter globalement la relation fournisseurs

Les acteurs de la fonction Achat ne sont pas exclusivement les acheteurs, mais aussi notamment les prescripteurs et utilisateurs, qui peuvent être en contact quotidien avec les fournisseurs. La qualité de la relation avec les fournisseurs est le résultat d'un travail d'équipe, où la contribution de chacun est déterminante.

La fonction Achat pilote ou coordonne l'ensemble de la relation commerciale, financière et comptable vis-à-vis des fournisseurs en :

- animant une relation client – fournisseur, fondée sur le respect mutuel,
- mettant en place les moyens pertinents pour assurer un suivi des fournisseurs,
- communiquant sur sa politique d'achat avec le plus de transparence possible,
- privilégiant la négociation pour résoudre les litiges commerciaux.



### S'engager vis-à-vis de nos fournisseurs

#### **Traitement loyal des fournisseurs**

Nous traitons nos fournisseurs avec respect, confiance et dans un esprit de proximité. Nous intégrons des fournisseurs locaux à nos activités d'achat en vue de promouvoir le développement économique local.



### **Sélection, évaluation et réévaluation impartiale**

Nous sélectionnons, évaluons et réévaluons nos fournisseurs de manière impartiale en fonction des critères suivants : qualité, réactivité, coût, respect des délais.

### **Confidentialité et droits de propriété intellectuelle**

En tant que sous-traitants électronique, nous sommes systématiquement tenus à la plus stricte des confidentialités. Nous imposons cette confidentialité à nos fournisseurs et nous respectons le caractère confidentiel des informations techniques et commerciales de nos fournisseurs. Nous respectons également les droits de propriété intellectuelle clients et fournisseurs.

### **Amélioration des performances de nos fournisseurs**

Nous cherchons à construire avec nos fournisseurs des relations à long terme, dans une démarche d'amélioration commune. Nous nous engageons à aider nos fournisseurs stratégiques à se perfectionner si leurs résultats s'avèrent inférieurs aux pratiques requises. Nous cherchons avec nos fournisseurs à identifier des avantages mutuels, et nous échangeons avec eux nos pratiques d'excellence.

### **Transparence de la communication**

Nous nous engageons à communiquer régulièrement et de manière cohérente à propos de notre Programme Achats Responsables.



Nous confirmons avoir reçu et pris pleinement connaissance de la Charte des Achats Responsables de SYSTECH.

Nous nous engageons à suivre et à respecter cette charte

Date :

Entreprise :

Signataire :

